

PROCES-VERBAL
DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 05 FEVRIER 2024

Le cinq février deux mille vingt-quatre

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Guy DECELLE, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 janvier 2024

Présent(e)(s) : DECELLE Guy, VERGNION Philippe, BOULLAULT Angèle, CHABOT Jean-Michel, CHAIGNAUD Éric, BARBOT Jean-Pierre, BEULZ Loïc, BOIBELET AVRIL Elsa, COUSSEAU Hervé, DÉNOUE Joël, MEIGNIEN Christine, MOUNIER Marlène, NEBOUT Franck, MARTY Didier et TEXIER Isabelle

Pouvoir(s) : Isabelle CATINOT a donné pouvoir à Christine MEIGNEIN et Stéphanie COUSSEAU à Philippe VERGNION

Absent(e)(s) : Isabelle LASNIER et Anita CADORET

Nombre de conseillers : - En exercice : 19 - Présents : 15 - Votants : 17

Le quorum de 10 est atteint.

Secrétaire de séance : BEULZ Loïc

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du 15/12/2023
2. Rapport sur les décisions prises par délégations du conseil
3. Révision des Attributions de Compensation de la CDC 4B, part fonctionnement
4. Ajout d'un point à l'enquête publique de voirie, chemin du bourg de Jurignac
5. Prime pouvoir d'achat
6. Sonorisation Eglise de Jurignac
7. Vente des lots 21 et 22 du lotissement de la Renardière
8. Projet de vente immeuble du 07 rue du 19 Mars 1962
9. Délégation au SDEG 16 de la compétence de déploiement de bornes électriques
10. Questions et informations diverses.

Le Maire ouvre la séance à 18h45

1. Approbation, à l'unanimité, du compte rendu du 25/12/2023.
2. Le Conseil prend acte du rapport du Maire relatif aux décisions prises par délégations du Conseil.
3. Après de nombreux échanges, refus à la majorité absolue de la révision de l'attribution de compensation à la CDC 4B (qui passerait de 17 917 € à 34 139 €/an) avec possibilité de revoir cette décision après le vote par la CDC de ses taux d'impôts locaux.
Pour le refus 6 (DECELLE Guy, CHAIGNAUD Éric, MEIGNIEN Christine, BEULZ Loïc, CATINOT Isabelle, COUSSEAU Hervé) **Contre le refus : 2** (BARBOT Jean-Pierre et BOIBELET-AVRIL Elsa), **Abstentions : 9** (COUSSEAU Stéphanie, VERGNION Philippe,

DENOUE Joël, NEBOUT Franck, CHABOT Jean-Michel, TEXIER Isabelle, DEXET Marlène, MARTY Didier, BOULLAULT Angèle)

4. Ajout, à l'unanimité, de deux dossiers à la prochaine enquête publique de voirie :
 - Une ruelle dans le bourg de Jurignac avec projet de classement dans sa partie Nord et de désaffectation à l'usage du public dans sa partie Sud
 - VC 210 et 211 de Mainfonds, projet de déclassement.
5. Accord à l'unanimité, d'une prime de pouvoir d'achat aux agents communaux. Montant fixé à 200 €/agent/temps plein pour chacune des catégories du barème de rémunération défini par décret.
6. Sujet annulé car le maire a la délégation du Conseil pour ce type de décision.
7. Sujet reporté car l'acquéreur potentiel n'a pas confirmé. Il est dans l'attente du devis d'un pavillonneur pour la construction sur les terrains.
8. Accord, à l'unanimité, pour vente de l'immeuble du 07 Rue du 19 mars 1962 à Monsieur PERARDEL, pour un montant de 85 000 €. Superficie totale du terrain, immeuble compris : 866 m².
9. Sujet reporté dans l'attente de précisions concernant le pourcentage de participation de la commune et du coût annuel de maintenance par borne en cas de transfert de compétence.
10. Questions et informations diverses :
 - Convention avec Coteaux-du-Blanzacais pour recrutement de médecins
Le maire fait le point sur ce dossier. Une nouvelle réunion avec l'ensemble des communes qui ont signé la convention a eu lieu. Un document de communication est en préparation.
 - Projet d'aménagement du terrain face à la mairie
Un premier plan du projet pour ce terrain qui est classé en OAP (Orientations d'Aménagements et de Programmations) au PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est présenté. Il s'agit d'une simple ébauche. Si l'affaire se poursuit, le dossier sera mis à l'ordre du jour d'une réunion du Conseil pour autorisation de dépôt de permis d'aménager.
 - L'immeuble du 09 Rue du 19 Mars 1962
Cet immeuble devrait être mis prochainement en vente.
 - Dates prévues pour les budgets :
Préparation par la commission des finances le 1^{er} mars à 9h00
Vote par le conseil le 20 mars à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire clos la séance à 21h30

En Mairie le 07 février 2024,

Le secrétaire de séance,
Loïc BEULZ



Le Maire,
Guy DECELLE

